

# 2nd colloque INCA

23 et 24 octobre 2008

## *Appel à publications*

*Mis à jour le 10 septembre 2008, voir en particulier modalités  
d'autorisation de publication en dernière page*



# ■||| Second colloque INCA

## 4 Objectif :

- présenter et valoriser les actions de recherches en combustion menées par les partenaires du projet INCA

## 4 Organisation :

- Lieu : CORIA de Rouen
- Conférences : les 23 et 24 octobre 2008

## 4 Périmètre :

- Dans les domaines de la combustion aérobie, liquide ou solide, tout article relatif à une thématique soutenue dans le cadre de INCA

*Ce document est la propriété des partenaires ONERA, CNRS & SAFRAN. Il ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué sans leur autorisation*

# ■ ■ ■ ■ ■ Second colloque INCA

## 4 Modalités de participation

- **Format**

- Résumé format libre
- Article, selon template INCA établis par Frank RICHECOEUR, disponible en ligne : <http://www.inca-combustion.fr> ou auprès de Frank RICHECOEUR (**EM2C**, [franck.richecoeur@em2c-ecp.fr](mailto:franck.richecoeur@em2c-ecp.fr) **tél. 33(0) 1 41 13 10 82**)

- **Soumission (par envoi électronique d'un fichier pdf) des articles au comité scientifique constitué de :**

- ONERA : Francis DUPOIRIEUX
- SAFRAN : Michel CAZALENS
- CNRS : Sébastien CANDEL

- **Délai de soumission :**

- Titre, auteurs et résumé avant le **12 septembre** (300 mots maxi, format électronique pdf)
- Article définitif avant le **10 octobre** (12 pages maxi, figures comprises, selon template INCA)
- **ATTENTION, pour les publications supportées par des contrats avec les sociétés du groupe SAFRAN une marge est à prendre pour disposer de l'autorisation de publication des industriels (cf. précisions pages suivantes),**

- **Publication :**

- L'ensemble des articles retenus fera l'objet d'un recueil de synthèse
- Une sélection d'une vingtaine d'articles sera publiée dans la revue **Les Compte-Rendus de l'Académie des Sciences**

*Ce document est la propriété des partenaires ONERA, CNRS & SAFRAN. Il ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué sans leur autorisation*

## ■ ■ ■ ■ ■ **Second colloque INCA : autorisation de publication**

**4 Les règles fondamentales relatives à l'autorisation de publication SAFRAN sont rappelées ci-dessous et doivent être appliquées pour le colloque INCA :**

- **Tout article relevant d'un contrat avec l'une des sociétés Snecma, Turbomeca ou Snecma Propulsion Solide du groupe SAFRAN doit faire l'objet d'une demande d'autorisation de publication.**
- **Tout doctorant ou chercheur doit donc informer son tuteur industriel de son intention de publication (en l'occurrence pour le second colloque INCA). Il fournira ensuite dans les meilleurs délais le projet d'article avec les illustrations**
- **C'est ensuite le tuteur industriel qui se charge d'émettre et de faire valider les demandes d'autorisation de publication au sein de sa direction.**
- **En fonction des sujets et modes de financement de la recherche, les délais de ce processus peuvent être variables.**
- **Il est par conséquent demandé d'engager ce processus dès la rédaction du résumé.**

*Ce document est la propriété des partenaires ONERA, CNRS & SAFRAN. Il ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué sans leur autorisation*